



Le Proviseur  
aux familles et personnels français du LFC

Réf. : 2223DIR50

Le Caire, le 07 mars 2023

### **Demande/Retrait des cartes d'identité et passeports français**

Permanences du Consulat au LFC

Après une première expérience réussie en décembre 2022, le consulat général de France au Caire renouvelle l'expérience de biométrie mobile : professeurs, élèves et parents seront accueillis sur le site de Mearag pour déposer leurs demandes de passeports et de cartes d'identité. Il sera également possible de retirer les passeports et cartes d'identité dont la demande aura été effectuée au moins deux mois auparavant et qui seront parvenus au consulat général.

Cette procédure permettra d'éviter ainsi un déplacement des intéressés au Consulat.

La permanence aura lieu, sous réserve d'un nombre suffisant de demandeurs, les

**mercredi 05 avril et jeudi 06 avril**

**de 09h00 à 16h00**

au Lycée Français du Caire / Site de Mearag

#### **Services proposés :**

- Dépôt de vos demandes de passeports (1<sup>ère</sup> demande et renouvellement).
- Dépôt de vos demandes de cartes d'identité (1<sup>ère</sup> demande et renouvellement).
- Retrait de vos passeports et cartes d'identité (dont la demande a été effectuées au moins 2 mois auparavant).

A noter : seuls les personnels (enseignants et administratifs), parents et élèves français inscrits au registre des Français établis hors de France peuvent bénéficier de ces services.

#### **Prise de RDV :**

1. S'inscrire, si cela n'est pas déjà fait, au registre des Français établis hors de France [en cliquant ici](#) (procédure qui se fait intégralement en ligne)
2. Prendre connaissance des informations de la fiche récapitulative (annexe 1 en pièce jointe) et du formulaire qui devra être présenté le jour du rendez-vous (annexe 2 en pièce jointe) – pour les dépôts de demandes.
3. Remplir le formulaire de prise de RDV [disponible en cliquant ici](#) avant le 29 mars 2023.

Frédéric BROMONT

Proviseur du Lycée Français du Caire

